



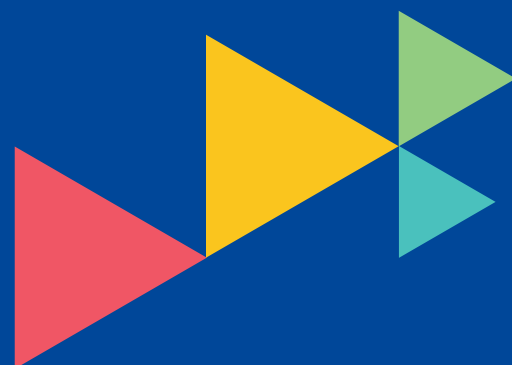
Organisation
internationale
du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL
MIGRATION SÛRE
ET RECRUTEMENT ÉQUITABLE
MARS 2024



► JUSTICE SOCIALE ET TRAVAIL DECENT :

Pour une migration de main d'œuvre basée sur
les droits et le dialogue social en Afrique de
l'Ouest







Bureau pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo :

Justice sociale et Travail décent :

Pour une migration de main d'œuvre basée sur les droits et le dialogue social en Afrique de l'Ouest

MOT DE LA DIRECTRICE :

C'est une question de justice sociale

La migration de main-d'œuvre est un phénomène complexe qui a des répercussions importantes sur les individus, les communautés et les économies des pays d'origine et de destination. En Afrique, et en particulier en Afrique de l'Ouest, les mouvements de travailleurs sont fréquents et souvent transfrontaliers. Les travailleurs sont généralement en quête de meilleures conditions de travail et de vie. De ce fait, il est crucial d'établir dans la sous-région des mécanismes efficaces pour garantir que la migration se déroule dans des conditions dignes et respectueuses des principes de travail décent.

Au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT), nous sommes fermement engagés dans la promotion d'une migration de main-d'œuvre régulière, ordonnée et sécurisée ; suivant une approche basée sur les droits et à travers le dialogue social. Nous croyons que cela est essentiel pour maximiser les bénéfices de la migration pour les travailleurs migrants, leurs pays d'origine et de destination, tout en minimisant les risques et les vulnérabilités auxquels les migrants peuvent être confrontés.

C'est en cela que diverses initiatives ont été entreprises par le Bureau Pays de l'OIT en Côte d'Ivoire, en collaboration avec ses partenaires en vue de contribuer efficacement au renforcement de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre dans les pays que le Bureau couvre.

Parmi ces initiatives, figurent les projets de "Renforcement de la Gouvernance de la Migration de Main-d'œuvre dans les secteurs de l'Agriculture et du Travail Domestique (AGRIDOM)", le "Programme intégré pour le recrutement équitable (FAIR)" et le "Programme conjoint sur la gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour le développement et l'intégration en Afrique (JLMP)", qui interviennent à divers niveaux pour créer un environnement propice à une migration sûre, régulière et productive.

C'est le lieu pour moi d'exprimer ma profonde gratitude à nos partenaires gouvernementaux, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations d'employeurs et de travailleurs et aux organisations de la société civile, qui ont contribué à ces efforts. Leurs contributions sont



Mme Ndeye Coumba DIOP
Directrice du Bureau-Pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo

essentielles pour faire avancer notre mission commune de promotion du travail décent pour tous.

Je suis convaincue qu'ensemble, nous parviendrons à faire progresser la gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest et à promouvoir le travail décent et un avenir meilleur pour les travailleurs migrants et leurs communautés d'origine ainsi que celle de destination.

C'est une question de justice sociale.

Les projets

► AGRIDOM

Le Projet Renforcement de la gouvernance de main d'œuvre dans l'Agriculture et le Travail Domestique (AGRIDOM) permet d'optimiser le potentiel de développement des travailleurs migrants dans les secteurs agricoles et du travail domestique à travers une migration plus équitable et un meilleur accès au travail décent.

Financé par la Swiss Development Cooperation (SDC), AGRIDOM a la particularité d'avoir des interventions visant à la fois des réformes des cadres institutionnelles et des améliorations immédiates des conditions de travail au quotidien à travers des actions pilotes sur le terrain. Son approche sectorielle permet de cibler des domaines clés de l'économie, l'agriculture et le travail domestique, avec des solutions innovantes sur mesure qui tiennent compte des conditions spécifiques de chaque secteur, y compris les niveaux élevés d'informalité qui les caractérisent ainsi que la dimension genre.

Durée : 01 septembre 2021 - 31 mai 2025

► FAIR III

Le programme intégré pour le recrutement équitable (FAIR) est un programme global de l'OIT établi depuis 2015 et développé en 3 phases : Phase I (2015-2018) , Phase II (2018-2022) et Phase III (2022-2025).

Le programme est dédié à la mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative pour le recrutement équitable de l'OIT, axée sur la promotion de pratiques de recrutement équitable.

La phase III du programme FAIR s'appuie sur les résultats passés et les consolide en renforçant la prise en main par les parties prenantes et en reproduisant ou en développant des pratiques prometteuses dans les pays qui ont un intérêt direct à améliorer les pratiques de recrutement. Ses interventions ciblent les couloirs migratoires qui incluent la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Ghana, les États arabes, et le Lesotho et l'Afrique du Sud.

► JLMP Action

Le projet RAF/20/05/CHE intitulé "Actions catalytiques pour le programme conjoint UA/OIT/OIM/CEE-ONU sur la gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour le développement et l'intégration en Afrique (JLMP Action)" a pour objectif de renforcer la gouvernance efficace et la réglementation de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre, afin d'améliorer le développement durable, la croissance économique inclusive et l'intégration régionale du continent africain.

Durée : 30 novembre 2021-31 décembre 2024

Migration sûre et recrutement équitable

- Appui à l'élaboration d'une politique nationale de migration de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire.

Sur la base de la feuille de route nationale adoptée par les partenaires tripartites en décembre 2022, la politique nationale de migration de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire est en cours de développement. Les consultations régionales dans les villes de Bouaké, Korhogo, Soubré et Daloa ont été réalisées impliquant les secteurs les plus pertinents ainsi que des représentants des travailleurs migrants et locaux les principales parties prenantes dont les intermédiaires formels et informels. Les consultations au niveau régional et national devront permettre dans un premier temps la production d'un rapport analytique en guise d'analyse situationnelle, ensuite le développement d'un projet de la politique. La validation technique du projet de la politique est prévue pour fin juin 2024.



Rencontre avec des travailleuses migrantes dans la région de Bouaké /Décembre 2023

- **14** pays participent à la première conférence régionale sur la migration de main d'œuvre organisée à Abidjan (18 au 20 octobre 2023)



Photo de famille entre les participants de la première conférence sur la migration de main d'oeuvre en Afrique



- Organisation d'un dialogue tripartite sur le respect des droits des travailleuses domestiques
- **40** agences d'emploi privées formées sur les pratiques de recrutement équitable en Côte d'Ivoire dont 25 à Yamoussoukro
- **3** études liées au recrutement équitable sur les thèmes :
 - le cadre légal qui encadre le recrutement en Côte d'Ivoire
 - l'inclusion financière des travailleurs migrants en Côte d'Ivoire
 - les processus de recrutement entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie.
- **353** jeunes footballeurs, dont 53 filles, sensibilisés au risque d'une migration mal préparée.



Didier Drogba en collaboration avec l'OIT sensibilise les jeunes footballeurs de Port-Bouët à une migration choisie et bien préparée

- **100** jeunes femmes sensibilisées sur la recherche d'information sûre dans le monde digital



Une vue des participantes à la séance de sensibilisation aux opportunités d'emplois dans le monde digital

- **27** parlementaires sensibilisés sur les conventions n°189 sur les travailleurs domestiques; n°181 sur les agences d'emplois privés; n°143 sur les travailleurs migrants.
- **20** travailleurs migrants, dont 4 femmes, bénéficient d'un programme de réintégration de retour en Côte d'Ivoire
- **01** protocole de protection des travailleurs migrants signé entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie (27 septembre 2022 à Tunis)



Photo de famille entre l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (UGTT) et l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI) après la signature du protocole de protection des travailleurs migrants

- **1** Protocole de jumelage entre l'Institut des Sciences et Techniques de la communication (ISTC) en Côte d'Ivoire et l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI) en Tunisie signé
- **16** reportages réalisés par 10 journalistes étudiants de l'ISTC formés (5 femmes et 5 hommes).
- **05** formations sur la violence dans les lieux de travail notamment pendant la CAN



Témoignage 1

« Je remercie tout le monde. A la base j'ai travaillé avec beaucoup de mécaniciens ici en Côte d'Ivoire avant d'aller en Tunisie, j'étais soudeur avant de partir en Tunisie. Lorsque je suis rentré, je ne savais pas comment j'allais reprendre parce que j'ai tout perdu. Mais cette formation que je suis depuis trois mois me permet de penser à demain. Plus tard, je vais créer mon entreprise. Aujourd'hui j'ai les aptitudes pour travailler dans beaucoup d'entreprises industrielles. »



Kamagaté Amara , un ivoirien migrant de retour de la Tunisie suit une formation en mécanique industrielle alliant théorie et pratique au centre GOMEL à Yopougon en vue de sa réinsertion professionnelle.

Témoignage 2

Le 3 novembre 2022, Sio Emilie est particulièrement heureuse dans l'auditorium de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). La raison, cette travailleuse domestique de 44 ans vient d'être déclarée à la protection sociale par son nouvel employeur, une fonctionnaire des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

« Depuis une trentaine d'années que j'exerce comme travailleuse domestique, aucun de mes anciens employeurs n'avait encore daigné me faire bénéficier d'un minimum de garantie sociale. Aujourd'hui est un grand jour pour moi. », se réjouit-elle.

Comme Emilie, une dizaine de travailleuses domestiques enrôlées le même jour à la CNPS ont fait éclater leur joie parce que disposant désormais de protection sociale, une action rendue possible grâce aux actions de sensibilisation du projet AGRIDOM.



Sio Emilie en plein enrôlement avec un agent de la CNPS

MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE ET TRAVAIL DOMESTIQUE

- ▶ **1** document de plaidoyer conçu pour les organisations syndicales en soutien à leurs campagnes de sensibilisation pour la ratification de la convention n°189 sur le travail domestique en Côte d'Ivoire
- ▶ **1** étude sur les réalités socio-économiques des travailleurs et travailleuses domestiques en Côte d'Ivoire

Témoignage 3

« Ancienne du lycée hôtelier d'Abidjan, j'ai créé cette agence en 2016. J'avais un registre de commerce et je pensais que c'était suffisant pour être formelle. C'est après avoir participé à deux formations sur le recrutement équitable avec l'OIT en 2022 grâce au projet AGRIDOM et en 2023 avec le projet FAIR III, que j'ai compris que pour exercer comme agence privée de placement en Côte d'Ivoire, il fallait disposer d'un agrément délivré par l'agence emploi jeune. Je me suis donc rapprochée de cette institution qui m'a accompagnée et maintenant je dispose d'un agrément.

Grâce à ces différentes formations, je donne beaucoup plus d'assurance aux travailleuses que je place. Elles sont rassurées de savoir que je suis reconnue par l'état de Côte d'Ivoire.

De plus, après avoir participé aux ateliers organisés par AGRIDOM sur le développement de compétences des travailleuses domestiques, j'ai amélioré mes services sur le volet formation des travailleuses domestique dans le domaine de la cuisine.

Lorsqu'on exerce dans l'informel on est vulnérable et une structure vulnérable qui place une personne elle-même déjà vulnérable, cela augmente la vulnérabilité de cette dernière. Je remercie donc l'OIT qui m'a permis de formaliser mon entreprise.

Mon défi aujourd'hui à moyen terme est de faire des placements de travailleurs domestiques au plan international. »



Isabelle N'Guessan, Directrice de Victoire Service, groupe spécialisé en insertion de personnel de maison et en renforcement de leurs capacités

- ▶ **34** acteurs tripartites nationaux (16 femmes et 19 hommes) ont des connaissances sur la législation du travail domestique en Côte d'Ivoire
- ▶ Des matrices de compétences et scénarios pédagogiques disponibles pour l'élaboration de 8 capsules de formation en ligne pour le développement de compétences des travailleurs domestiques en Côte d'Ivoire
- ▶ **96** acteurs nationaux (20 femmes et 76 hommes) ont des connaissances sur la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et sur les principes du recrutement équitable (Burkina- Faso)
- ▶ **2** manuels de formation des travailleurs agricoles des régions des Cascades et des Hauts-Bassins, contenant différents modules de formation conçus sur la base des besoins de formations exprimés par les travailleurs agricoles de ces régions (Burkina Faso)
- ▶ **1** manuel de formation des travailleurs domestiques de la région des Hauts-Bassins, contenant différents modules de formation conçus sur la base des besoins de formations exprimés par les travailleurs domestiques de cette région (Burkina Faso)



- **78** travailleurs agricoles (45 femmes et 33 hommes) ont acquis des connaissances nécessaires pour réaliser efficacement le métier d'agriculteur et améliorer leur employabilité (Burkina Faso)

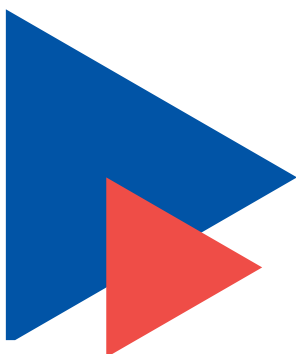
Témoignage 4

« Je suis très contente d'avoir pris part à cette formation qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. On a par exemple appris comment cultiver les céréales comme le maïs et le riz, ainsi que les légumes. Nous avons également appris à faire le compost, la culture hors-sol et bien d'autres pratiques culturales. Cette formation va changer ma manière de cultiver et partant, cela va changer ma vie. Je remercie beaucoup le projet AGRIDOM d'avoir pensé à nous. ».



Saba Alimata, participante à la session de renforcement des capacités des travailleurs agricoles tenue en novembre 2023 à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

- **30** travailleurs domestiques (exclusivement des filles) ont acquis des connaissances nécessaires pour réaliser efficacement le métier de travailleur domestique et améliorer leur employabilité (Burkina Faso).





Des femmes migrantes pratiquant le jardinage pour se prendre en charge au Burkina Faso



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Organisation
internationale
du Travail



► **Bureau de l'OIT à Abidjan**

Plateau, Immeuble CCIA, 01 B.P. 3960 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire.
 Abidjan - Côte d'Ivoire
 Téléphone : (+225) 2720318900 - Télécopie : (+225) 2720212880
 Courriel : abidjan@ilo.org - Site web : www.ilo.org/abidjan